

TESTAMENT DU BON PERE JACQUES-JOSEPH HARMEL

Mes chers et bien-aimés petits enfants.

Je veux mourir dans la Foi catholique, apostolique et romaine. J'offre ma mort en expiation de mes fautes passées, et je prie Notre-Seigneur Jésus-Christ de vous bénir comme je vous bénis moi-même avec amour.

Quand vous lirez ces lignes, je ne serai plus au milieu de vous. Vous savez combien je vous ai aimés ; je n'ai vécu que pour vous et par vous, et tout mon bonheur terrestre a été dans l'amour dont vous m'avez entouré.

La dernière pensée de ma vie sera encore pour vous, et je veux que ce testament en soit pour vous toute la dernière expression.

Gravez donc dans votre cœur les dernières volontés de votre père, et que le souvenir ne s'en efface jamais de votre mémoire.

Quand je ne serai plus, votre premier soin sera de prier pour moi. Le Dieu devant lequel j'aurai paru, quand vous lirez ces lignes, est un Dieu infiniment saint, pour lequel la moindre souillure est une tache. Je désire que pendant trois mois vous fassiez dire au moins trois messes par jour pour moi. Pendant les deux années qui suivront, vous ferez dire chaque jour une messe à la même intention.

En priant pour moi, je veux qu'on prie en même temps pour votre mère qui en a peut-être encore besoin. Le souvenir de votre père et de votre mère ne doit jamais être séparé dans votre pensée. Souvenez-vous aussi de mes parents et de ceux de votre mère, et que si Dieu, dans sa justice miséricordieuse, leur a laissé quelque chose à expier, vos prières achèvent leur délivrance.

Rappelez souvent à vos enfants que mes pères m'ont transmis un nom sans tache : qu'ils le transmettent à leur tour dans son intégrité à leurs descendants. Que la plus délicate loyauté préside toujours à vos opérations : il vaut mieux perdre loyalement que de gagner en transigeant avec sa conscience.

Aidez-vous les uns les autres ; soutenez de vos conseils celui